

**Règlement de la Chambre—Suite**

## Députés—Fin

- Droit de poser des questions aux ministres et liberté de ceux-ci d'y répondre, 3220-3221
- Lecture de discours à la Chambre, 434, 803, 846, 1676
- Lecture d'extraits d'éditoriaux, 1504-1505, 4270
- Ne doivent pas référer à leurs collègues en les mentionnant par leurs noms, 415, 2117
- Ne peuvent mettre en doute la décision de l'Orateur, 3333
- Ne peuvent soulever une question d'ordre sur un rappel au Règlement, 1857
- Références à des témoignages entendus au sein d'un comité de la Chambre alors que celui-ci n'a pas encore fait rapport, 1214, 2131, 4767
- Discussion à la Chambre de questions ayant un caractère rigoureusement provincial, 1242
- Discussion permise de toutes les questions relevant d'un ministère lors de l'étude des crédits portant sur l'administration, 2545-2546
- Documents confidentiels circulant dans un ministère, production, 4244
- Extension d'une discussion étant donné la généralité des termes d'un amendement, 2077-2078
- Griefs présentés à l'appel d'une motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides doivent avoir un caractère fédéral, 1242-1243
- Interruption du député qui a la parole sur son consentement seulement, 1808, 1932
- Interruption d'un discours pour poser la question de privilège, 1823
- Interruptions lors de discours considérées comme étant une sorte de clôture non conforme aux traditions, 2391
- Introduction d'un principe dans un amendement, 1104-1105
- Latitude dans la discussion de n'importe quel projet de construction figurant dans le budget principal des dépenses relatif au ministère des Travaux publics, coutume établie dans le passé, 4766, 4769-4770
- Modification de l'art. 65 pour l'institution d'autres comités, *m.* (M. Diefenbaker), 465
- Motion tendant à la demande de rapports d'un caractère confidentiel, 1085-1086

**Règlement de la Chambre—Fin**

- Motions d'ajournement en vertu de l'art. (26), 3158-3160
- Paroles ou remarques antiparlementaires et imputation de motifs de la part de collègues, 950-951, 1614-1616, 1618, 2696, 3053, 3857
- Présentation d'une nouvelle motion lorsque la Chambre est déjà saisie d'une motion, 1071-1072
- Proposition d'amendement constituant une négative directe, 4621-4623, 4698-4699, 4725-4726, 4733
- Proposition d'amendement faite à l'appel d'une motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides, débat limité au libellé, 2075-2077, 2079
- Questions orales à propos d'affaires publiques, 424
- Questions posées à l'appel de l'ordre du jour. *Voir ce titre*
- Questions posées par des députés aux ministres sur des sujets qui ne sont pas de leur ressort, 1781-1782
- Raisons voulant qu'un député autre que le chef de l'opposition puisse se lever à l'occasion du premier article de l'Ordre du jour, 4569
- Rappel au Règlement par M. Dorion sur des propos tenus par M. Chevrier, 1932, 1936
- Remaniement d'un texte de loi par un bill modificateur ne doit pas dépasser le cadre de la modification proposée, 3015
- Retour sur des rappels au Règlement, 2115
- Temps illimité de parole à un ministre à titre de premier orateur après la proposition d'un amendement, 200
- Vote d'un député
  - Discrédit porté par un collègue, 1498
  - Discussion du vote d'un autre député, 2691

**Règlement de la Chambre (comité)**

- Attributions et liste des membres, 815
- Rapports
  - Premier, 2155
  - Deuxième, *m.* (M. Kucherepa) tendant à l'adoption, 3299
  - Troisième, 3759

**Régnier, M. Laurier (Saint-Boniface)**

- Adresse en réponse, 669-670
- Autonomie du Canada, 670
- Désarmement, 669